

Possession d'un cyclomoteur mis en circulation avant le 1^{er} Juillet 2004 et jamais immatriculé

- 1 Formulaire Cerfa N°13754 02
- 1 Justificatif de domicile moins de 3 mois (pas d'échéancier) au nom du titulaire du cyclo
- 1 Facture ou, si vous venez d'acquérir le cyclomoteur, le formulaire Cerfa N°13574 01
- 1 Certificat de conformité ou à défaut, le duplicata du certificat de conformité délivré par le constructeur ou son représentant en France ou la facture du véhicule ou l'attestation délivrée par votre compagnie d'assurance (à condition que ces 2 derniers documents comportent au moins le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule). Pour faciliter le traitement des demandes d'immatriculation en préfecture, les propriétaires doivent présenter l'attestation d'assurance en cours de validité, et si possible celles des 3 années précédentes.
- Coût est gratuit

Acquisition d'un cyclomoteur d'occasion

- 1 Justificatif d'identité en cours de validité
- 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 Formulaire Cerfa N°13750 02 de demande de certificat d'immatriculation
- 1 exemplaire du formulaire de déclaration de cession Cerfa N°13754 01 ou une facture
- L'ancien certificat d'immatriculation remis par le propriétaire, revêtu de la mention « vendu le » suivie de sa signature
- 1 Certificat de conformité ou, à défaut, le duplicata du certificat de conformité délivré par le constructeur ou son représentant en France ou la facture du véhicule ou l'attestation délivrée par votre compagnie d'assurance (ces 2 derniers documents doivent comporter au moins le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule).
- Coût est gratuit

Possession d'un cyclomoteur mis en circulation avant le 1^{er} Juillet 2004 et jamais immatriculé

- 1 Formulaire Cerfa N°13754 02
- 1 Justificatif de domicile moins de 3 mois (pas d'échéancier) au nom du titulaire du cyclo
- 1 Facture ou, si vous venez d'acquérir le cyclomoteur, le formulaire Cerfa N°13574 01
- 1 Certificat de conformité ou à défaut, le duplicata du certificat de conformité délivré par le constructeur ou son représentant en France ou la facture du véhicule ou l'attestation délivrée par votre compagnie d'assurance (à condition que ces 2 derniers documents comportent au moins le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule). Pour faciliter le traitement des demandes d'immatriculation en préfecture, les propriétaires doivent présenter l'attestation d'assurance en cours de validité, et si possible celles des 3 années précédentes.
- Coût est gratuit

Acquisition d'un cyclomoteur d'occasion

- 1 Justificatif d'identité en cours de validité
- 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 Formulaire Cerfa N°13750 02 de demande de certificat d'immatriculation
- 1 exemplaire du formulaire de déclaration de cession Cerfa N°13754 01 ou une facture
- L'ancien certificat d'immatriculation remis par le propriétaire, revêtu de la mention « vendu le » suivie de sa signature
- 1 Certificat de conformité ou, à défaut, le duplicata du certificat de conformité délivré par le constructeur ou son représentant en France ou la facture du véhicule ou l'attestation délivrée par votre compagnie d'assurance (ces 2 derniers documents doivent comporter au moins le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule).
- Coût est gratuit